

## Commerce extérieur - Juin 2020

**Sur le premier semestre 2020, les importations civiles baissent de 20 % en valeur et les exportations locales de 58 %. L'épidémie de COVID-19 en Polynésie française a pour le moment eu peu d'impact sur la valeur des importations, les commandes internationales par bateau étant souvent réalisées trois mois avant leur réception. En revanche, l'arrêt des liaisons aériennes commerciales de fin mars à fin juin a davantage pénalisé les exportations, notamment celles des perles, poissons et vanille.**

### En juin 2020, la valeur des importations civiles diminue

Sur le premier semestre 2020, la valeur des importations civiles baisse de 20 %, baisse due principalement aux biens d'entreprise. Deux avions avaient été importés en 2019 sur cette période. Hors importation d'avions, la valeur des importations civiles diminue de 5 %.

La valeur des importations à destination des entreprises est en recul de 35 %, baisse due aux biens d'équipement qui diminuent de 53 % du fait de l'achat de deux avions en 2019 pour un montant total de 16,4 milliards de francs CFP. Hors avion, la valeur des importations à destination des entreprises décroît de 5 % en lien avec la baisse de 8 % des importations de biens intermédiaires.

Les importations de ciments hydrauliques augmentent de 16 % en valeur et 5 % en volume.

Les importations à destination des ménages baissent de 5 % en valeur avec le recul des biens de consommation qui diminuent de 11 % en valeur, baisse en partie compensée par l'augmentation de 20 % des médicaments.

Les importations de produits automobiles diminuent de 8 % en valeur. Le nombre de voitures de tourisme baisse de 13 %, 2 300 unités importés en 2020 contre 2 700 en 2019. Sur la période, seule la valeur des importations de produits des industries agroalimentaires augmente (+ 2 %) alors qu'elle diminue de 3 % en volume. Sur les six premiers mois de 2020, les importations de produits pétroliers diminuent de 7 % en valeur et de 1 % en volume.

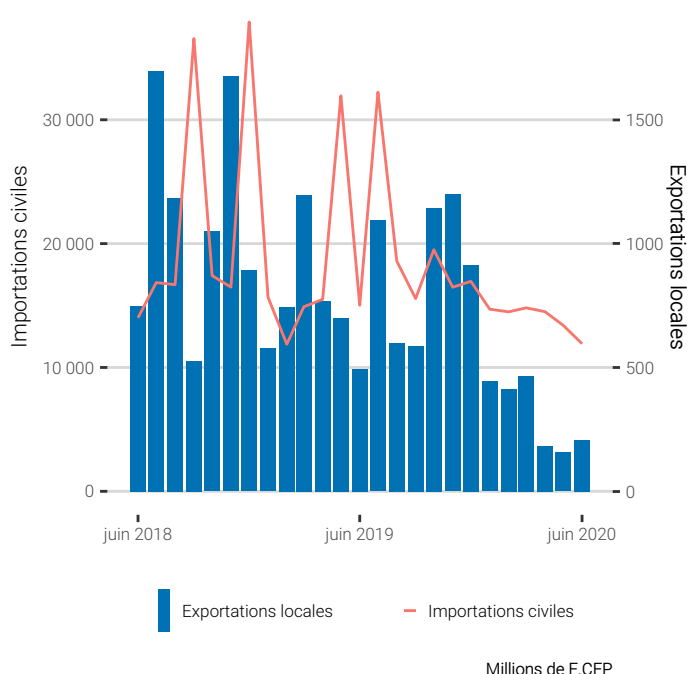
### Les exportations locales diminuent en lien avec la baisse des exportations de perles

Sur le premier semestre, la valeur des exportations locales décroît fortement de 58 % entre 2019 et 2020, principalement en lien avec les exportations de perles de culture brutes qui baissent drastiquement de 78 %). Cependant, toutes les exportations diminuent en valeur et en volume.

La valeur des exportations de poissons diminue de 62 %. Le principal poisson exporté est le thon entier frais ou réfrigéré, essentiellement à destination des Etats-Unis. Le prix du poisson frais ou réfrigéré est stable (1 160 FCFP par kilogramme). La valeur des

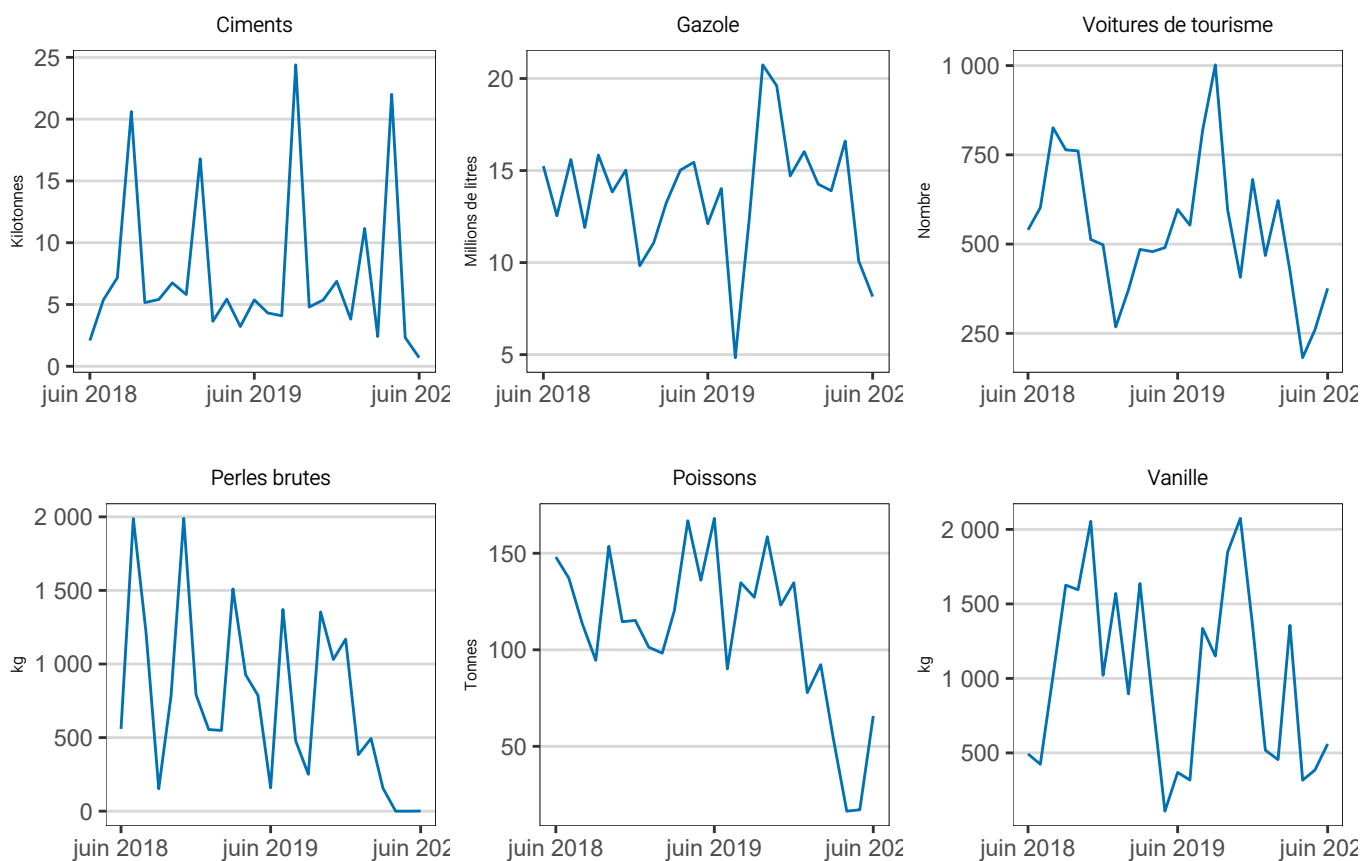
exportations de vanille diminue de 30 % et le prix au kilogramme progresse de 5 % et s'établit à 61 200 FCFP, 60 % de la vanille est expédiée vers la France métropolitaine. La valeur des exportations de noni baisse de 26 % et le prix est stable. L'exportation de noni se fait principalement sous forme de purée, à destination des Etats-Unis et du Japon. La valeur des exportations de monoï décroît de 32 % alors que le prix augmente de 12 %. Les exportations d'huile de coprah et de nacre diminuent respectivement, de 11 % et 17 % en valeur, et, de 16 % et 30 % en volume.

Fig. 1. Evolution des importations civiles et des exportations locales



Source : ISPF - Service des Douanes

Fig. 2. Evolution des importations civiles et des exportations locales



	Juin			Cumul depuis janvier		
	2019	2020	Var.	2019	2020	Var.
<i>Unité :</i>	millions de FCFP			millions de FCFP		
<b>Importations civiles (CAF)</b>	<b>15 023,2</b>	<b>11 917,2</b>	<b>-20,7</b>	<b>104 909,5</b>	<b>83 834,9</b>	<b>-20,1</b>
<b>Entreprises</b>	<b>5 684,3</b>	<b>4 380,1</b>	<b>-22,9</b>	<b>51 508,8</b>	<b>33 278,1</b>	<b>-35,4</b>
<i>Biens d'équipement</i>	2 154,2	1 912,8	-11,2	31 504,5	14 891,8	-52,7
<i>Biens intermédiaires</i>	3 530,1	2 467,3	-30,1	20 004,4	18 386,3	-8,1
<b>Ménages</b>	<b>7 915,5</b>	<b>6 585,4</b>	<b>-16,8</b>	<b>43 202,2</b>	<b>41 072,7</b>	<b>-4,9</b>
<i>Produits agricoles</i>	332,2	250,6	-24,6	1 850,5	1 488,8	-19,5
<i>Produits des IAA *</i>	3 407,9	3 256,2	-4,5	19 548,2	19 952,9	2,1
<i>Biens de consommation **</i>	2 769,1	2 053,5	-25,8	14 742,3	13 103,9	-11,1
<i>Produits automobiles</i>	1 406,3	1 025,0	-27,1	7 061,3	6 527,1	-7,6
<b>Produits pétroliers</b>	<b>1 423,5</b>	<b>951,7</b>	<b>-33,1</b>	<b>10 198,4</b>	<b>9 484,1</b>	<b>-7,0</b>
<b>Exportations locales (FAB)</b>	<b>493,4</b>	<b>208,9</b>	<b>-57,7</b>	<b>4 482,2</b>	<b>1 873,3</b>	<b>-58,2</b>
<i>Produits perliers *</i>	97,3	0,9	-99,0	2 113,7	453,2	-78,6
<i>dont perles brutes</i>	90,0	0,9	-99,0	2 048,5	440,5	-78,5
Poissons, crustacés...	188,7	65,3	-65,4	871,0	331,5	-61,9
Noni	93,2	24,9	-73,3	355,3	264,1	-25,7
Huile de coprah	29,5	20,1	-31,8	235,0	209,9	-10,7
Vanille	16,6	36,8	121,1	316,8	220,3	-30,5
Monoï	14,8	17,0	14,3	133,4	90,0	-32,5
Nacres	14,8	14,6	-0,7	108,8	90,2	-17,1
Autres produits	38,4	29,3	-23,8	348,2	214,1	-38,5

\* produits des industries agro-alimentaires

\*\* produits de consommation non alimentaire

Source : ISPF - Service des Douanes

TABLE 1. Importations civiles et exportations locales

## Définitions

**Importations civiles** : Les importations comprennent les marchandises entrées directement pour la consommation (y compris les réparations et les transformations) et les marchandises sorties des entrepôts douaniers ou en admission temporaire pour être mises à la consommation. Elles excluent les importations militaires.

**Importations à destination des entreprises** : Ce sont principalement les biens d'équipement et les biens intermédiaires.

**Importations à destination des ménages** : Ce sont principalement les produits des industries agro-alimentaires, les produits de consommation non alimentaires, les produits automobiles et les produits agricoles, sylvicoles et piscicoles.

**Exportations locales** : Il s'agit des exportations de produits locaux, c'est-à-dire les marchandises entièrement ou partiellement produites ou fabriquées dans le pays. Elles excluent les exportations nationalisées (les importations réexportées en l'état).

**Valeur CAF** : Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire.

**Valeur FAB** : Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (Franco À Bord), c'est-à-dire y compris les frais de transport jusqu'au passage en douane, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.

**Taux de couverture réel** : C'est le rapport entre la valeur des exportations de produits originaires du territoire et les importations civiles. Ce taux est appelé réel parce qu'il est calculé à partir, d'une part, de la capacité du territoire à exporter ses produits locaux, d'autre part, de ses besoins en biens importés. C'est un indicateur de la dépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur.

**Balance commerciale réelle** : C'est la différence entre les exportations locales et les importations civiles. Si les exportations sont inférieures aux importations, la balance est déficitaire ; dans le cas contraire, la balance est excédentaire.

## Méthodologie

L'ISPF traite les données fournies par les services douaniers pour en tirer des indicateurs d'échanges de marchandises avec les autres pays. La statistique du commerce extérieur donne la représentation du trafic transfrontalier des marchandises. Elle permet d'analyser les flux de marchandises, en importations comme en exportations. On entend par marchandises, tous les biens qui contribuent à accroître ou diminuer le stock des ressources matérielles du pays.

## Télécharger les données

-  Importations civiles et des exportations locales (Fig. 1 et 2)
-  Importations civiles et exportations locales (Tab. 1)
-  Toutes les données au format Excel

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Conjoncture
<b>Numéro</b>	1216
<b>Auteur de la publication</b>	Brenda MAO CHE
<b>Rédacteur en chef</b>	Patricia ANNEVILLE
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépot légal</b>	Août 2020
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	ispcf@ispcf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370

